H.O/ZIA

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

**BURKINA FASO** Unité - Progrès - Justice

## DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

0 48. /MS/SG/DEP Arrêté N°2007 portant autorisation de construire un CSPS à Lougouri.

## LE MINISTRE DE LA SANTE

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- Vu la Constitution du 2 juin 1991;
- le Décret n°2006-002/PRES du 5 janvier 2006, portant Vu nomination du Premier Ministre;
- le Décret n°2006-003/PRES/PM du 6 janvier 2006, portant Vu composition du Gouvernement du Burkina Faso;
- le Décret n°2006-216/PRES/PM/ du 15 mai 2006, portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 Octobre 2002. portant organisation du Ministère de la Santé ;
- la requête de Monsieur Belem Boureima, Responsable Vu Coutumer du village de Lougouri, relative à la construction d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) à Lougouri, Province du Yatenga.

## ARRETE

ARTICLE 1 : Une autorisation de construire un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), en matériaux définitifs à Lougouri, est accordée aux populations de Lougouri et environs, Province du Yatenga, District Sanitaire de Ouahigouya.

- **ARTICLE 2 :** Ce Centre de Santé et de Promotion Sociale comprendra, selon le plan type du Ministère de la Santé :
  - un dispensaire avec équipement
  - une maternité avec équipement
  - un dépôt pharmaceutique
  - un logement pour le personnel du dispensaire
  - un logement pour le personnel de la maternité
  - des latrines et toilettes extérieures
  - un forage équipé d'une pompe
  - ARTICLE 3: Le Ministère de la Santé fournira le personnel qualifié requis, dès que possible, après la construction du CSPS.
  - ARTICLE 4: Le Directeur Régional de la Santé du Nord est chargé du suivi du projet.

Ouagadougou, le 13 FEB 2007

## **AMPLIATIONS**;

- S.G	1
- Gouver. du Nord - H C Yatenga	1
- MCD Ouahigouya	1
- Préfet Dépt. Oula	1
- Toutes directions	15
- Populations intéressées	2
- Archives/Chrono	5

Bédouma Alain Y O D A
Commandeur de l'Ordre National